

**MYANMAR****La sécurité de Daw Aung San Suu Kyi et de son parti menacée***Index AI : ASA 16/014/2003*

Lundi 2 juin 2003

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Amnesty International est fortement préoccupée par l'escalade de la violence politique et de la répression au Myanmar ; celle-ci intervient après une confrontation qui se serait produite entre les autorités et des membres de la Ligue nationale pour la démocratie (NLD, *National League for Democracy*) le vendredi 30 mai 2003.

Les préoccupations portent sur la sécurité de plus de cent étudiants et membres de la Ligue nationale pour la démocratie, dont Daw Aung San Suu Kyi qui serait détenue au secret depuis les événements de vendredi, au cours desquels de quatre à soixante-dix personnes auraient été tuées. Selon les informations qui nous sont parvenues, le sort de 150 membres de la Ligue nationale pour la démocratie voyageant en compagnie d'autres membres de ce parti reste incertain.

*« Les autorités doivent diligenter une enquête approfondie et indépendante à propos des graves atteintes aux droits humains qui se seraient produites le 30 mai 2003 et traduire en justice les personnes soupçonnées d'en être responsables. Le sort des membres de l'opposition politique actuellement portés disparus doit être rendu public immédiatement, a déclaré l'organisation.*

*« L'organisation est extrêmement préoccupée par ces événements graves. Il s'agit là d'un mouvement de répression très dur et injustifié à l'encontre de membres d'un parti politique et d'autres personnes engagées dans des activités légitimes », a déclaré Amnesty International.*

Amnesty International appelle le Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) au pouvoir à remettre en liberté toutes les personnes interpellées pour s'être opposées pacifiquement au régime. L'organisation demande qu'une liste complète de toutes les personnes détenues, indiquant le lieu et le motif légal de leur détention, soit rendue publique ; elle demande également que les détenus soient autorisés à prendre contact avec leurs proches, à consulter un avocat et puissent recevoir des soins médicaux.

*« Le Conseil national pour la paix et le développement (SPDC) doit prendre des mesures pour rétablir immédiatement le droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion au Myanmar. Le harcèlement, l'arrestation et la détention de personnes exerçant ces droits sans recourir à la violence ni prôner son usage est un pas dans la mauvaise direction. »*

**Complément d'information**

Le 30 mai 2003, 250 membres de la Ligue nationale pour la démocratie, le parti de Daw Aung San Suu Kyi, ont accompagné cette dernière pour une visite dans le nord du Myanmar. Selon les informations dont nous disposons, ils auraient été attaqués de nuit par des forces de police et des militaires alors qu'ils se trouvaient sur une route dans une région reculée du pays. Selon la version officielle, quatre personnes auraient été tuées et cinquante autres blessées après des heurts entre des membres de la Ligue nationale pour la démocratie et une foule de cinq mille personnes qui manifestait contre ce parti à Yawayoo, sur la route de Budalin à Dapayin ; les autorités militaires locales seraient alors intervenues.

Selon des informations non confirmées en provenance des rangs de l'opposition, 250 membres de la Ligue nationale pour la démocratie voyageant en convoi auraient été attaqués par un groupe de 500 soldats, policiers et prisonniers de l'établissement pénitentiaire de Mandalay ; on leur aurait tiré dessus avec des catapultes et ils auraient été frappés après avoir contourné un barrage routier. Des soldats auraient aussi ouvert le feu sur le groupe, tuant des membres de la Ligue nationale pour la démocratie. Selon l'opposition, 70 personnes auraient été tuées et environ 200 auraient été blessées.

Amnesty International appelle les autorités à enquêter de façon exhaustive et indépendante sur d'autres informations non confirmées, rapportées par l'opposition, faisant état de recours excessif à la force contre des manifestants le lendemain ; l'organisation demande que soient traduites en justice les personnes soupçonnées d'être responsables de ces actes. Selon des sources en provenance de l'opposition, une manifestation étudiante à Monywa, dans la Division de Sagaing, organisée le 31 mai 2003 pour protester contre l'attaque du 30 mai 2003, aurait été réprimée avec violence par les militaires ; ceux-ci auraient tiré et s'en seraient pris violemment aux manifestants, causant la mort d'un prêtre et de

deux étudiants.

Plus de cent membres du principal parti d'opposition, dont la totalité de ses dirigeants, seraient en détention ou en résidence surveillée ; ils ne seraient pas autorisés à consulter un avocat ou à entrer en contact avec leurs proches. Les autorités ont déclaré avoir placé Daw Aung San Suu Kyi et dix-huit autres dirigeants « *sous la protection des autorités* » et leur assurer « *la protection et l'attention requise* ». Daw Aung San Suu Kyi serait retenue dans un complexe militaire. Les bureaux de la Ligue nationale pour la démocratie et du Parti de la ligue des nationalités chan pour la démocratie auraient été fermés dans tout le pays ; les autorités ont également fermé aujourd'hui les écoles secondaires et les universités pour une durée indéterminée.

Amnesty International est en outre préoccupée par certaines déclarations officielles accusant des membres de la Ligue nationale pour la démocratie se déplaçant dans le pays « *d'inciter à l'agitation* » par leurs discours critiques vis-à-vis des autorités ; l'organisation appelle les autorités à ne pas pénaliser l'exercice pacifique de la liberté d'expression. L'organisation appelle par ailleurs les autorités à mener une enquête à propos d'informations selon lesquelles l'Association de l'Union pour le développement de la solidarité (USDA, *Union Solidarity Development Association*) et d'autres groupes organisés ou soutenus par les autorités auraient encouragé des manifestations contre la Ligue nationale pour la démocratie et menacé de s'en prendre à ce parti lors des récentes visites de Daw Aung San Suu Kyi en dehors de la capitale ; Amnesty International demande aux autorités de poursuivre en justice les personnes soupçonnées d'être responsables de ces actes.

Daw Aung San Suu Kyi, chef de la Ligue nationale pour la Démocratie, a obtenu la majorité lors des élections de 1990 au Myanmar ; sa mise en résidence surveillée, qui avait commencé *de facto* en septembre 2000, a été levée en mai 2002. Depuis, elle a pu se rendre dans divers endroits du pays pour y rencontrer des membres de son parti. Au cours de ces dernières semaines, des membres de la Ligue nationale pour la démocratie ont été arrêtés et condamnés à des peines de prison en raison, semble-t-il, de leurs activités politiques. ●

**informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>**

**Pour obtenir de plus amples**